

AG du codep68 lundi 12 octobre 2020

Rapport Moral du Président

Accueil des officiels : accueil de M Bernard SCHITTLY président du comité régional Est et de M Michel LAMBINET représentant le président national de la FFESSM.

Remerciements club Peugeot pour leur accueil (Président M Yves BARBOTIN) malgré situation particulière, mise à disposition de cette salle, de taille suffisante !

- 1 nouveau président de club ASM : Roland Kehrl
- 2 nouveaux MF1 : Mme Sylvie HIRN et M Clément ZIMMER.
- 6 nouveaux guides de palanquée dont certains avaient suivi la formation du codep68.

2020 a été une année bien particulière à plusieurs titres.

1 : D'une année tronquée, puisqu'il s'agit d'une année de transition qui ne comprend exceptionnellement que 9 mois, il s'agit donc de la 2^{ème} AG cette année !

2 : Du fait des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur qui ont été votés le 15 septembre 2020.

3 : De la pandémie due à la covid19, du confinement qui en a découlé et d'un grand nombre d'actions prévues qui n'ont pas pu être réalisées de ce fait !

4 : AG électorale pour le renouvellement du comité directeur du codep68.

Je vais vous en dresser rapidement quelques lignes, puis chaque commission fera le bilan de ses actions.

LES MISSIONS DU CODEP

Développe et favorise la pratique de toutes les activités de plongée et des commissions subaquatiques, coordonne les activités en interclubs et il assure la diffusion des informations législatives, ainsi que celle des informations et règles fédérales.

Médailles : incitation à demander des médailles fédérales aux licenciés méritants.

Le retour de l'Alsace, avec la collectivité territoriale, nous réservera encore peut être des surprises...

LE BILAN 2020

Les licences

Nous sommes toujours à 21 clubs et nous étions **1338** licenciés en 2019-20 dans le département !

Ces valeurs sont en très légère baisse depuis plusieurs années (-19 licences cette saison) mais cette diminution est raisonnable, compte tenu de la situation très particulière cette année.

Les subventions de fonctionnement :

- Département 68 : 1957 € (stable depuis 4 ans).

- ANS (Agence Nationale du Sport) :

4 dossiers ont été présentés par le codep (0 par les clubs) :

demande totale 8700 €, reçu 2900 € (3000€ en 2019 et en 2018 et 5000 € en 2017):

-Formation des cadres inter-commission demandé 3000€ reçu 1100 €

-Handisub : demandé 3000€ reçu 1100€

-Entraînement et formation compétiteurs : demandé 1500 € reçu 700 €

-Féminisation des cadres : demandé 1200€ reçu 0€

- FFESSM : ristourne du CR Est à hauteur d'environ 4000 € puisqu'on nous verse environ 3 € par licence adulte et 0,5 € par diplôme et qui seront versées sur la prochaine saison.

Soit en tout près de 9000€ de subventions.

Nous avons également reçu et pour le dernier versement le remboursement de notre investissement pour l'achat de la GDF à raison de 1000€ cette année = dernier versement.

Concernant les subventions en cours pour 2020, je n'ai eu que très peu de dossiers pour les demandes au département et aucun dossier de club pour l'ANS.

Une demande de subventions faite par Fabien pour le codep68 concernant « Sport et Handicap ».

Mais en fait, cette année peu de dépenses...

Les réunions du comité

Très limité en présentiel + visioconférence : une seule en juillet !

Les sites de plongée

- Première destination, la **Gravière du Fort**, qui accueille la majorité de nos plongées en Alsace.
- Pour le barrage de **Kruth**, suite aux travaux en cours impossibilité de plongée et fin des travaux probablement retardée.
- Concernant le lac d'**Alfeld**, pas de nouvelles en 2020, malgré plusieurs relances au département.
- En Allemagne, la plongée est possible dans la gravière **Burkheim** à un tarif de 60€ par an et par plongeur.
- avec les changements d'équipes au niveau de la communauté d'agglomération de **Colmar**, une demande d'accès à la base nautique sera renouvelée.
- Par ailleurs, pas de nouvelles concernant la démarche en cours entre le département 68 (Conseil Général), le comité régional et le codep pour obtenir un accès à certaines gravières du 68.

LES ACTIONS DU CODEP EN 2019

Le développement de moyens de communication

La mise en place de notre nouveau site du codep68 grâce à la compétence et la motivation d'un de nos membres, Guy Acker.

L'actualisation régulière de notre page sur FaceBook débutée en 2015 avec près de 500 followers.

La formation initiale et continue des cadres : axe prioritaire continu du codep68 ! Cette année l'encadrement d'une promotion de futurs guides de palanqués.

Les relations avec les autres structures

Je rappelle que nous sommes représentés pour part égale avec le 67 au comité de la FROG qui régie l'organisation de la gravière du Fort

De façon plus générale la collaboration avec le Codep67 et le Comité Régional Est continuera à être développée afin d'optimiser les moyens et les énergies des formateurs.

REMERCIEMENTS

A l'ensemble des membres du Comité directeur pour leur investissement durant ces 4 dernières années, en particulier, Jean-Michel, François, Pascale et William qui sont les membres du bureau directeur pour leur aide, leur disponibilité et leur amitié. Une pensée pour Michel président-adjoint qui nous a quitté trop tôt.

Aux responsables et aux membres des commissions pour leur énergie et l'enthousiasme dont ils font preuve.

Enfin aux présidents de clubs et à tous les plongeurs pour leur soutien pendant ce mandat.

CONCLUSION

Je suis confiant pour nos actions à venir et pour l'évolution de notre Comité Départemental.

L'enthousiasme et le dynamisme dont les commissions, les clubs et les plongeurs font preuve seront les garants de la réussite de toutes nos actions à venir !